



L'école à l'ère du numérique

Déclaration du groupe de l'Outre-mer

Cet avis pose la question de l'usage des outils numériques de ses influences pédagogiques et de ses effets sur l'apprentissage. L'utilisation du numérique dans le système scolaire français n'est pas récent. En 2013, le Gouvernement a d'ailleurs souhaité la mise en œuvre d'un véritable service public du numérique éducatif constituant l'un des grands objectifs de la Loi de refondation de l'école de la République.

Bien que le décrochage scolaire ne soit pas nouveau dans les Outre-mer, la crise sanitaire a accentué son taux. Il s'établit entre 15 et 25% contre 4% en moyenne dans l'Hexagone.

Comme le rappelle cet avis, ce sont les élèves des départements d'Outre-mer qui sont les moins bien dotés de France avec 70% des élèves fréquentant une école primaire sous-dotée en équipement informatique, contre 33% au niveau national.

Le sous-équipement des écoles s'explique aussi par la situation financière des collectivités.

De plus, si le niveau d'équipement numérique des ménages est relativement proche de la moyenne nationale, seulement 50% de la population ultramarine dispose d'une connexion internet.

A Mayotte par exemple, l'accès à un ordinateur et à internet reste impossible pour une grande partie de la population. En Guyane, la fracture numérique entre le littoral et l'intérieur provient de l'inexistence de réseau haut débit.

On constate de nombreux freins à l'usage du numérique dans les classes mais on peut reconnaître toutefois la progression des politiques publiques.

Néanmoins, ces lentes avancées offrent de nombreuses perspectives pour converger vers une politique ambitieuse autour de trois grandes priorités :

- L'impérative nécessité d'articuler les politiques nationales et locales pour co-construire le numérique éducatif et atténuer les inégalités dans les territoires ;
- La formation du personnel éducatif et des élèves ;
- L'importance des ressources pédagogiques.

A la veille des nombreuses échéances électorales, les travaux et les préconisations devraient être une source d'inspiration pour les décideurs nationaux et locaux.

Le Groupe de l'Outre-mer a voté l'avis.